



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 août 2018
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants du Koweït au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 1^{er} août 2018 indiquant que M^{me} Tahani Al Naser et M. Abdulaziz Al Ajmi ont été nommés représentants suppléants du Koweït au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

